



Comment mieux gérer les déchets sur vos événements ?

Guide à destination
des organisateurs d'événements

**Vie et
Boulogne** communauté
de communes



La Communauté de communes Vie et Boulogne vous accompagne lors de vos événements.

Chaque année, de nombreux événements festifs, solidaires, sportifs ou culturels animent le territoire de Vie et Boulogne.

Ces rendez-vous sont autant d'occasions de célébrer, d'échanger et de se retrouver. Ils génèrent toutefois, souvent sans que l'on s'en aperçoive, une quantité importante de déchets.

Ce guide a été élaboré pour vous accompagner pas à pas dans une gestion plus responsable des déchets produits lors de vos manifestations : choix des équipements, organisation du tri, mobilisation des bénévoles et sensibilisation du public, entre autres.

Vous y trouverez des conseils, des astuces et des solutions concrètes. Ce ne sont que des pistes, destinées avant tout à impulser une dynamique positive.

Toutes les actions proposées ne pourront pas s'appliquer à chaque événement, mais chacune peut contribuer à améliorer vos pratiques.



Sommaire

Bien préparer son événement

- ❶ **Nommer** un responsable dédié à la gestion des déchets p.4
- ❷ **Réserver** le matériel spécifique au tri des déchets p.5
- ❸ **Privilégier** des contenants réutilisables p.8
- ❹ **Expérimenter** des astuces zéro déchet p.10

C'est parti pour le tri !

- ❶ **Informé et sensibiliser** les équipes et partenaires p.11
- ❷ **Mettre en place** des points tri accessibles au public p.12
- ❸ **Organiser** efficacement la gestion des déchets p.13

Après l'événement

- ❶ **Assurer** la collecte et le nettoyage du site p.14
- ❷ **Ranger et stocker** le matériel p.14
- ❸ **Réaliser** un bilan et **partager** les retours d'expérience p.14

Bien préparer son événement

1 Nommer un responsable dédié à la gestion des déchets

Avoir un responsable ou une équipe dédiée est **indispensable** pour optimiser la gestion des déchets à chaque étape de l'évènement.

Ses missions

- Effectuer en amont, un état des lieux lié à la gestion des déchets
- Réserver le matériel nécessaire à la manifestation et coordonner les prestataires concernés
- Sensibiliser et former les bénévoles aux actions prévues
- Superviser l'ensemble du dispositif de gestion des déchets avant, pendant et après l'évènement
- Réaliser un bilan final et transmettre aux organisateurs les éventuels points d'amélioration identifiés

Pour vous aider

La service Gestion et valorisation des déchets peut vous accompagner dans la préparation de vos évènements.

Renseignements au 02 51 31 67 33 / prevention.dechets@vieetboulogne.fr



L'état des lieux

Réaliser un état des lieux précis des déchets, depuis la préparation jusqu'au rangement final, est essentiel.

En identifiant pour chaque poste **la nature et le volume des déchets**, les modes de gestion possibles, les alternatives, ainsi que les moyens matériels, humains et financiers nécessaires, cet état des lieux permet :

- d'organiser une gestion optimale des déchets (réduction, tri) et d'en estimer le coût,
- d'anticiper les besoins en équipements et de planifier leur implantation sur le site

2 Réserver le matériel spécifique au tri des déchets

La communauté de communes **met à disposition du matériel de tri et de collecte et des outils de communication pour les événements du territoire**. Pour tout autre besoin (bennes ou matériel spécifique non fournis par la collectivité), rapprochez-vous de prestataires spécialisés. La communauté de communes peut, si nécessaire, vous communiquer des noms de prestataires.

Matériel de tri et de collecte

- 9 pinces à déchets
- 2 tables de tri incluant :
 - les affiches consignes (personnalisables),
 - les seaux pour les biodéchets (Prévoir un dispositif dédié pour déposer les biodéchets, car ils ne sont pas pris en charge par la collectivité.)



Les sacs jaunes et noirs ne sont pas fournis.



Table de tri

Les outils de communication «Le Tri est de la fête»

- 6 oriflammes avec leur pied (3 m, pied inclus)
- 9 banderoles (60 x 150 cm, avec oeillets sur les côtés)
- Affiches de tri - Également disponibles sur www.trivalis.fr/tldf



Banderole



Oriflamme

Bacs de collecte

La communauté de communes propose des bacs de collecte pour les emballages et les ordures ménagères, qui seront pris en charge par **le camion de collecte**.

Bacs ordures ménagères : 340 L ou 660 L

Bacs emballages : 340 L



Bac ordures ménagères 340 L



Bac emballages 340 L

Les bacs d'ordures ménagères sont facturés au prorata du nombre de jours de manifestation directement à la commune.



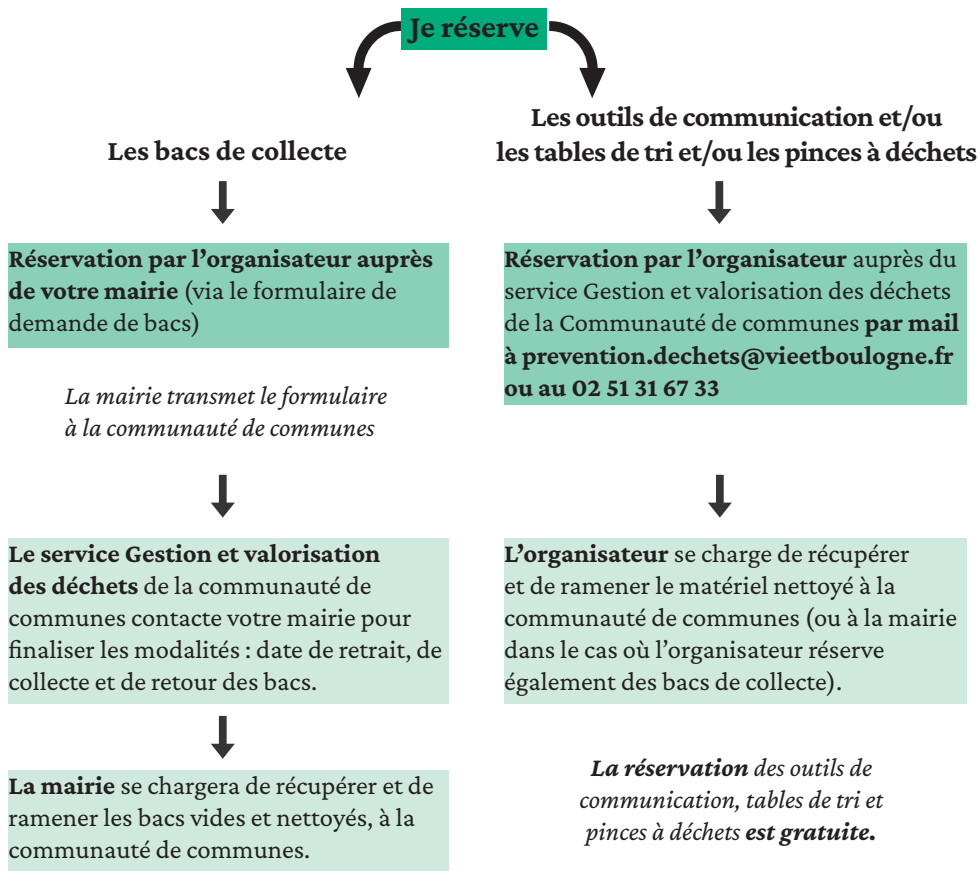
À noter !

- **Emballages en verre et papiers** => dépôt par l'organisateur dans les colonnes de tri
- **Biodéchets** => consulter des prestataires spécialisés
- **Déchets hors gabarits ou spécifiques** => à trier et à déposer en déchèterie

Comment réserver ?

Conditions générales

- Évènement organisé sur le territoire Vie et Boulogne
- Être une manifestation à caractère associatif
- Réserver le matériel au moins 1 mois avant votre évènement.



3 Privilegier des contenants réutilisables

De toutes les solutions pour réduire les déchets lors d'événements disposant d'espaces buvette et restauration, **l'utilisation de contenants réutilisables** est la plus significative. L'exemple le plus emblématique étant le gobelet réutilisable. Cette solution valorise également l'image de l'événement et améliore la propreté du site où il se déroule.



Le Saviez-vous ?

30 % à 50 % de déchets en moins en remplaçant le jetable par du réutilisable.

Les gobelets réutilisables

- **Un gobelet réutilisable** doit être utilisé au moins **10 fois** avant d'être plus écologique qu'un gobelet en plastique. La mise en place d'une consigne (consigne à 1€, système de jetons, ...), permet de les récupérer pour les réutiliser.
- Si vous souhaitez les personnaliser, évitez d'en faire des objets de collection. Moins ils sont beaux, plus ils vous seront rendus !

Pour les repas, passez au durable

Selon l'ampleur de votre événement, vous pouvez :

- **Acquérir de la vaisselle durable** neuve ou d'occasion (dans les recycleries, les vide-greniers, etc.)
- **Louer auprès de prestataires** spécialisés, associations, mairies, etc.



Attention aux fausses bonnes idées !

Utiliser de la vaisselle biodégradable ou compostable est mieux que le plastique mais reste un déchet « à usage unique » souvent mal trié. Assurez-vous que votre prestataire collecte bien ce type de déchets pour être valorisé avant de choisir de la vaisselle biodégradable ou compostable.

Le dispositif «Le Tri est de la fête»

Trivalis, le syndicat départemental de traitement des déchets, propose aux associations et collectivités vendéennes :

- Des gobelets et des bols réemployables à la location (service clé en main !)
- Une aide financière pour la location de vaisselle traditionnelle.



4 Expérimenter des astuces zéro déchet



Espaces buvette et restauration

- **Pour limiter le gaspillage**
 - Proposer la demi-part à moitié prix pour les petites faims.
 - Proposer la réservation des repas en amont pour anticiper et estimer au plus juste.
 - Prévoir une solution pour les invendus : les donner aux bénévoles, à une association d'aide alimentaire, etc.
- **Des produits avec moins d'emballages**
 - Pour les boissons, choisir des grands contenants, de préférence consignés (fontaines, fûts, cubis, etc.) et proposer de l'eau du robinet en utilisant des carafes.
 - Pour la nourriture, privilégier des produits en vrac et en grands conditionnements.
 - Éviter les produits en monodose (sauces, café, lait...) souvent plus coûteux.
 - Favoriser les produits locaux et de saison (moins d'emballages et de transport).
- **Penser durable plutôt que jetable**
 - Privilégier l'achat ou la location de vaisselle réutilisable (gobelets, assiettes, couverts, etc.) avec système de consigne.
 - Selon l'ampleur de l'évènement, penser à l'achat ou la location de nappes et serviettes lavables.
 - Pour les événements de petite taille, communiquer en amont pour que chaque visiteur apporte son gobelet/sa gourde, ses couverts, son assiette...

Promotion et communication

- **Privilégier les supports numériques**, notamment les réseaux sociaux et les sites internet, pour assurer la promotion de l'évènement.
- **Pour les supports papier**, opter plutôt pour des affiches diffusées dans les commerces et autres lieux stratégiques, plutôt que pour des flyers distribués en boîtes aux lettres.
- **Concevoir des supports réutilisables**, comme les gobelets, sans date ou avec un espace permettant le repiquage, comme sur les banderoles, afin de pouvoir les employer d'une année sur l'autre
- **Limiter les goodies** et favoriser des alternatives dématérialisées comme un bon pour une boisson, un ticket numérique pour une entrée...

Matériels et décorations

- Mutualiser les achats de matériel entre associations.
- Louer du matériel pour des besoins ponctuels.
- Récupérer la décoration et le matériel d'année en année.
- Penser au matériel d'occasion (recycleries, vide-greniers, site internet, etc.)

C'est parti pour le tri !

1 Informier et sensibiliser les équipes et partenaires

Les équipes et les bénévoles

- **Prévoir un temps d'information**

Impliquez l'organisation et tous les bénévoles y compris ceux qui ne sont pas en charge des déchets, en organisant un ou plusieurs temps d'information, sur la démarche choisie, le système de gestion des déchets mis en place et votre engagement en tant qu'organisateur.

- **Prévoir un dispositif de tri pour les bénévoles**

Il est judicieux de prévoir des contenants et affiches pour le tri des déchets dès la mise en place de l'évènement, à l'installation de la buvette, à la restauration pour la préparation des repas, etc.

La Communauté de communes peut participer à ces temps d'information, notamment lors des réunions de préparation ou de la mise en place de l'évènement. Des supports de communication (mémo-tri, affiches, etc.) peuvent également être fournis aux organisateurs.

Les intervenants et partenaires

Mobilisez les prestataires, exposants et restaurateurs en leur présentant votre démarche et en les informant des actions et consignes mises en place autour des déchets.



2 Mettre en place des points-tri pour le public

Disposez **quelques points-tri stratégiques** et parfaitement visibles plutôt que de les multiplier sur le site : tri plus efficace, logistique de collecte moins lourde, moins de temps à passer pour les bénévoles, etc.

Pourquoi mettre en place un point tri ?

Bien placé et identifié avec des consignes claires, un point tri :

- Facilite et encourage le bon geste de tri (moins d'erreurs de la part du public).
- Valorise l'évènement et l'engagement de l'organisateur (support visuel et pédagogique).
- Permet d'optimiser le travail des équipes (moins de logistique et de temps passé à re-trier).

Où les placer ?

Sur les lieux de passage obligés (entrées/sorties), les lieux de consommation (buvettes, restauration) ou au camping.

Comment les aménager ?

- Proposez au minimum **le tri des emballages et ordures ménagères**.
- **Respectez le code couleur** (jaune pour les emballages, gris pour les ordures ménagères, marron pour les biodéchets, etc.)
- **Affichez les consignes de tri** fournies par la collectivité
- **Bien identifier de manière visuelle** : oriflammes, banderoles, ganivelles, stand...
- Pour plus d'efficacité, **la présence d'un ou deux bénévoles** facilite le geste de tri.



Aménagement d'un point tri à la fête de l'Agriculture 2025



Pensez aux cendriers de poche !

Si vous choisissez cette option, organisez la distribution dès l'arrivée du public (parking, camping, entrée). Proposez-en aussi à l'intérieur du site (stands, buvettes).

Cette option nécessitant un certain budget, vous pouvez la remplacer ou la compléter par l'installation de cendriers fixes et visibles, aux points stratégiques (point-tri, buvette).

Ces cendriers peuvent être fabriqués maison (pots de fleurs ou boîtes de conserve remplis de sable, recouverts d'un grillage, etc.). Il est possible également de faire appel à un prestataire spécialisé.

3 Organiser efficacement la gestion des déchets

Prévoir une zone de stockage

Stocker les emballages déjà triés à l'écart du public, afin d'éviter le mélange avec d'autres déchets non recyclables. Ce point est particulièrement important pour des manifestations de grande taille ou des événements sur plusieurs jours.

Missionner votre équipe « déchets » pour garantir un tri efficace

L'équipe « déchets » a pour mission de veiller au bon fonctionnement du tri et à la propreté du site tout au long de la manifestation. Elle doit :

- Assurer l'entretien de l'ensemble des dispositifs de tri (buvette, restauration, points-tri public, etc.).
- Contrôler régulièrement le niveau de remplissage des sacs, bacs, corbeilles, etc.
- Corriger les erreurs de tri si nécessaire
- Vider les contenants dans les bacs de tri/collecte ou vers la zone de stockage.
- Maintenir les espaces propres et accessibles.

Sans cet entretien régulier, les contenants peuvent déborder et à partir de là, le tri ne fonctionne plus.

Après l'événement

1 Assurer la collecte et le nettoyage du site

- Collectez les déchets et vérifiez la qualité du tri. Corrigez les erreurs de tri si besoin.
- Nettoyez le site et ramassez les déchets laissés au sol à l'aide des pinces à déchets.
- Présentez les bacs à ordures ménagères et les bacs à emballages à la collecte aux lieux prédéfinis avec la mairie et la Communauté de communes.
- Videz le verre et le papier dans les colonnes les plus proches ou en déchèterie.
- Apportez en déchèterie les déchets qui ne se collectent pas en bacs (cartons bruns, caquettes, huile de friture et tout déchet volumineux).



2 Ranger et stocker le matériel

- Récupérez et stockez tout votre matériel réutilisable
- Lavez et rapportez le matériel à la Communauté de communes
- Donnez ce qui ne servira plus et qui est en bon état.

3 Réaliser un bilan et partager les retours d'expérience

- Faites un bilan des déchets produits en prévision d'une prochaine édition de la manifestation.
- Faites un retour d'expérience terrain, identifier ce qui a bien marché et ce qui est à améliorer.

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

TRIVAOÙ

Le moteur de recherche
pour bien trier ses déchets

DISPONIBLE SUR TRIVALIS.FR



ENSEMBLE, TRIONS NOS DÉCHETS

trivalis.fr



 **Trivalis**
ENSEMBLE RÉDUISONS NOS DÉCHETS

prevention.dechets@vieetboulagne.fr
02 51 31 67 33

www.vie-et-boulagne.fr
accueil@vieetboulagne.fr - 02 51 31 60 09
Conception et impression : CC Vie et Boulagne
Crédits photos : Freepik, Trivalis, Adobe stock IA, CC Vie et Boulagne
Édité en février 2026

